



Jean-Louis MILLET  
Maire de Saint-Claude

Saint-Claude, le 28 juin 2023

Pôle Education Jeunesse et Sports  
[enfance.jeunesse@mairie-saint-claude.fr](mailto:enfance.jeunesse@mairie-saint-claude.fr)  
Tel : 03 84 41 42 54

Madame, Monsieur,

A compter de cette rentrée scolaire 2023-2024, les documents nécessaires aux inscriptions ne seront plus envoyés par courrier. Ils seront disponibles sur le site de la Ville de Saint-Claude, « Onglet éducation/Accueil de Loisirs de Chabot » ou en Mairie au Pôle Education Jeunesse et Sports à partir du 10 juillet 2023 :

▪ Restauration scolaire – Accueil périscolaire :

- planning des périodes de réservation
- règlement intérieur + tarifs
- fiche de renseignements
- fiche de liaison sanitaire (*liste des vaccins obligatoire*)

Au moment de la première réservation (21-22-23 et 25 août) :

**Au guichet, vous devrez impérativement nous rapporter la fiche de renseignements, la fiche de liaison sanitaire, remplies et signées par vos soins ainsi que l'attestation d'assurance scolaire 2023-2024.**

**Sur le Kiosque famille**, nous envoyer ces documents par mail, votre dossier sera débloqué et vous pourrez effectuer vos réservations en ligne dès le lundi 7 août.

**Pour une toute 1<sup>ère</sup> inscription**, apporter également l'avis d'imposition du foyer 2022 sur revenus 2021 ainsi que l'attestation de paiement des allocations familiales.

L'accueil élémentaire du soir pour le mois de Septembre est gratuit mais pour une meilleure prise en charge des enfants, vous devrez remplir le formulaire de pré-inscription. Cette fiche sera à nous retourner également.

Restant à votre disposition, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Le Maire,  
Par Délégation,  
Herminia ELINEAU  
1<sup>ère</sup> Adjointe Déléguée  
Aux Affaires Scolaires et périscolaires